

La Musique de la Gendarmerie Mobile



Recrute musiciens et musiciennes pour son **Orchestre de Batterie-Fanfane**

Le 12 février 2014

CLAIRON Jouant la Trompette de Cavalerie	Clairon : Clairon Concertant de G. Coutanson Sonneries réglementaires Trompette de Cavalerie : Louis XIV Sonneries réglementaires
TAMBOUR	2 Variations de R. Tourte Editions: le tambour d'ordonnance Volume III par Robert Goute Marches de la Légion de la Garde Les 5 premières marches de la 1ère série Editions: le tambour d'ordonnance Volume III par Robert Goute
TAMBOUR Jouant la Trompette Basse ou le Clairon Basse	2 Variations de R. Tourte Editions: le tambour d'ordonnance Volume III par Robert Goute Marches de la Légion de la Garde Les 5 premières marches de la 1ère série Editions: le tambour d'ordonnance Volume III par Robert Goute Embouchure : morceau au choix du candidat
COR NATUREL Jouant le Clairon	Cor naturel : Mascarade d'A.Souplet Clairon : Hymne de l'infanterie de Marine Sonneries réglementaires

Clôture des inscriptions le Vendredi 31 janvier 2014

CV + Lettre de motivation seront adressés à:

Monsieur le Chef de Musique
Musique de la Gendarmerie Mobile
4, avenue Busteau Quartier Mohier
94706 MAISONS ALFORT CEDEX

Pour tout renseignement:

Tél : 01 57 44 14 42 ou 01 57 44 14 50

Mail: christian.lacabanne@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Conditions exigées sous-officier ou gendarme adjoint volontaire :

- Nationalité Française. Jouir de ses droits civiques. Être apte physiquement.
- Être en règle vis-à-vis des obligations du service national.
- Ne pas avoir bénéficié d'un congé de reconversion (anciens militaires)
- Être âgé de 18 ans révolus et moins de 36 ans à la date de la signature du contrat sous-officier.
- Être âgé de 18 ans et moins de 26 ans à la date de la signature du contrat gendarme adjoint volontaire.
- Être titulaire d'un diplôme de fin d'études des conservatoires nationaux, régionaux ou d'une école nationale de musique ou d'un prix d'une confédération musicale française.

